Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 035-213502305-20260709-20260709_09-DE

MAIRIE de POILLEY
2 rue du Pas au Loup
35420 POILLEY
Tél : 02/99/95/13/8
Email : mairie@poilley.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
En exercices	11
Présents	08
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mil vingt-six le 9 juillet à 18 heures **00 le Conseil Municipal de la Commune de Poilley dûment convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie, 2 rue du Pas au Loup, sous la présidence** de Madame BANNIER Mairesse.
Date de convocation du Conseil Municipal : 01/07/2026
Membres Présents : Mme BANNIER Anne, Mairesse, M. COUSIN Edmond, Mme GERMAIN Jocelyne, M. BOUFFORT Frédéric adjoints, Mme PANISSIER Céline, Mme KERAUDREN Florine, M BARBEDETTE Gérard, Mme SCELLES Géraldine.

Excusé (es)/ Absent (es) :
Mme BRAULT Maryline a donné pouvoir à Mme BANNIER Anne
M. GUIDEVAUX William a donné pouvoir à M. BOUFFORT Frédéric,
M. MENARD Louis-Pierre,
Secrétaire de séance : M. COUSIN Edmond

Réf :	**20260709_09**	Délibération et validation des pièces du dossier « Mission de Maîtrise d'œuvre en vue de la création d'un lotissement en habitat léger à Poilley avec espace public partagé (HABILE)

La Mairesse informe l'assemblée :

Madame La Mairesse rappelle au Conseil Municipal le projet HABILE – Rendre possible l'habitat léger. Le 1er Juillet 2026, lors de sa présentation celui-ci a obtenu un avis favorable pour l'obtention des fonds européens LEADER.

La démarche administrative peut se poursuivre et une consultation selon une procédure adaptée peut être lancée, afin de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre pour l'opération **« Etude de maîtrise d'œuvre en vue de la création d'un lotissement en habitat léger à Poilley avec espace public partagé »- HABILE (Habitat Abordable Biosourcé Innovant Léger Ecologique)**

Le dossier de consultation élaboré en collaboration avec les techniciens du Département et de Fougères agglomération est le suivant :
- Avis d'appel public à la concurrence (AAPC)
- Règlement de consultation (RC)
- Acte d'engagement et cahier des clauses administratives particulières (AE-CCAP)
- Cahier des charges valant cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

Les missions demandés sont les suivantes :
Marché à tranches :

Tranche ferme :

	Démarche participative, mobilisation d'un collectif, accompagnement à la concrétisation du projet et à l'autonomisation du groupe d'habitants
Mission 1	***Phase 1 :*** Démarche participative et mobilisation d'un collectif ***Phase 2 :*** Accompagnement à la concrétisation du projet et à l'autonomisation du groupe de futurs habitants
Mission 2	Conception architecturale, urbaine et paysagère

Deux Tranches optionnelles pour la partie travaux